



ARRETE MUNICIPAL N° A.2022.G-542

Ouverture du domaine skiable alpin de la station de la Sambuy Commune de Faverges-Seythenex

Le Maire de la Ville de Faverges-Seythenex,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2212.1 et suivant,

VU, la commission de sécurité des pistes,

Considérant que le Maire est chargé de la sécurité et de la mise en place des secours sur les pistes de ski,

ARRETE

Article 1 : Conditions d'enneigement le permettant et suivant avis positif de la commission de sécurité des Pistes, le domaine skiable alpin de la station de ski de la Sambuy est ouvrable à partir du samedi 17 décembre 2022 jusqu'au dimanche 26 mars 2023. L'ouverture pourra concerner l'ensemble du site suivant les conditions d'enneigement.

Article 2 : Une préouverture pourrait être également réalisée les 10 et 11 décembre 2022 suivant les conditions d'enneigement. Il s'agira d'une ouverture partielle.

Article 3 : La station sera fermée les 25 décembre et 1^{er} janvier. Les usagers pratiqueront la montagne sous leur propre responsabilité durant ces journées. Aucun secours ne pourra être réalisé par la station.

Article 4 : Les conditions météorologiques pourraient faire évoluer la situation. Les usagers devront donc se référer aux indications données par le service des pistes de la Sambuy. Le directeur d'exploitation est autorisé à prendre toutes mesures de fermeture partielle ou totale s'il le juge nécessaire.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux emplacements habituels ainsi qu'à la Station de la Sambuy.

Article 6 : Mme. La Directrice Générale des Services, M. le directeur d'exploitation de la Sambuy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Le présent arrêté sera transmis au directeur d'exploitation de la Sambuy pour exécution et à M. le Préfet de la Haute-Savoie.

Arrêté devenu exécutoire compte-tenu
De la réception en Préfecture le : 22 NOV. 2022
De la publication le : 22 NOV. 2022
Notifiée à l'entreprise le : 22 NOV. 2022
Le Maire de Faverges-Seythenex,
Jacques DALEX



Fait le 15 novembre 2022,
Le Maire de Faverges-Seythenex,
Jacques DALEX

